

**Pas de Centre de rétention administrative,
en Loire-Atlantique ou ailleurs**

MANIFESTATION

à l'occasion de la Journée internationale des migrant.e.s

dimanche 18 décembre - 15h

Terrain Feydeau (arrêt Bouffay) - Nantes

**Nous ne voulons pas d'un Centre de Rétention Administrative,
ni en Loire-Atlantique ni ailleurs**

Dans un communiqué du ministère de l'Intérieur du 4 octobre, Gérald Darmanin annonçait sa volonté de construire un centre de rétention administrative dans le département.

Qu'est-ce qu'un centre de rétention administrative (CRA) ?

Un CRA est un lieu de privation de liberté. Le placement en rétention est une décision administrative, prise par le Préfet, permettant d'enfermer une personne de nationalité étrangère sans titre de séjour dans l'attente de son éloignement forcé du territoire.

En réalité, c'est une prison qui ne dit pas son nom. On y enferme des hommes, des femmes et des enfants, le plus souvent en dehors de tout comportement pénalement répréhensible et sans lien avec une quelconque délinquance, mais seulement car « sans-papiers ». Il est important de rappeler que le fait d'être sans titre de séjour n'est pourtant pas une infraction depuis la loi du 31 décembre 2012.

Si vous croyez que la création d'un CRA aura un quelconque effet contre la délinquance ou la criminalité, vous vous trompez.

A neuf reprises déjà, la France a été condamnée par la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) pour l'enfermement d'enfants dans les CRA, dont des nourrissons. De plus, les conditions d'enfermement sont largement décriées par tous et toutes : nourriture insuffisante, locaux vétustes et mal entretenus, impossibilité de mettre en place des mesures de distanciation lors de la pandémie.

En réalité, la création des CRA n'a qu'un objectif : faire croire qu'il existe un lien entre immigration, insécurité et délinquance.

Enfermer des personnes, dans des conditions indignes, seulement parce qu'elles sont « sans-papiers » est inacceptable. Ériger cela comme une réponse à un sentiment d'insécurité l'est tout autant.

Attac44, Cimade, CNT, Collectif soutien exilés 44, Gasprom, Les Bienveillants 44, LdH, MDP, Mrap, SAF, Union syndicale Solidaires, (liste en cours...)